

Département du Morbihan
COMMUNE DE NIVILLAC
 Le Champ Roncy
Lotissement du « Parc de Caradeuc »



PROJET DE DIVISION

Ilot A

DATE	NATURE DES MODIFICATIONS
25.09.2020	Mise à jour des références cadastrales suite au DMPC n°3081E numéroté le 24.09.2020
19.10.2020	Bornage des lots de la tranche n°1
07.09.2021	Etablissement du projet de division de la tranche 2
20.09.2021	Mise à jour des références cadastrales suite au DMPC n°3103M numéroté le 16.09.2021
08.11.2022	Etablissement du projet de division de l'ilot A

Je Soussigné(e)(s)
 M. et Mme
 donne(nt) pouvoir à la SELARL GEO BRETAGNE SUD
 géomètres experts, **pour établir la modification du
 parcellaire cadastral** (réalisation du document d'arpentage)
 selon le présent document
 Fait à VERTOU le 10.11.2022
 Signature(s)

 27 BIS Route Moutier Verrierie - CS 52411
 441 VERTOU Cedex
 44 200 18 96
 RCS NANTES 439 399 338 APE 6810Z

Cadastre : Section YV

Parcelle n°942

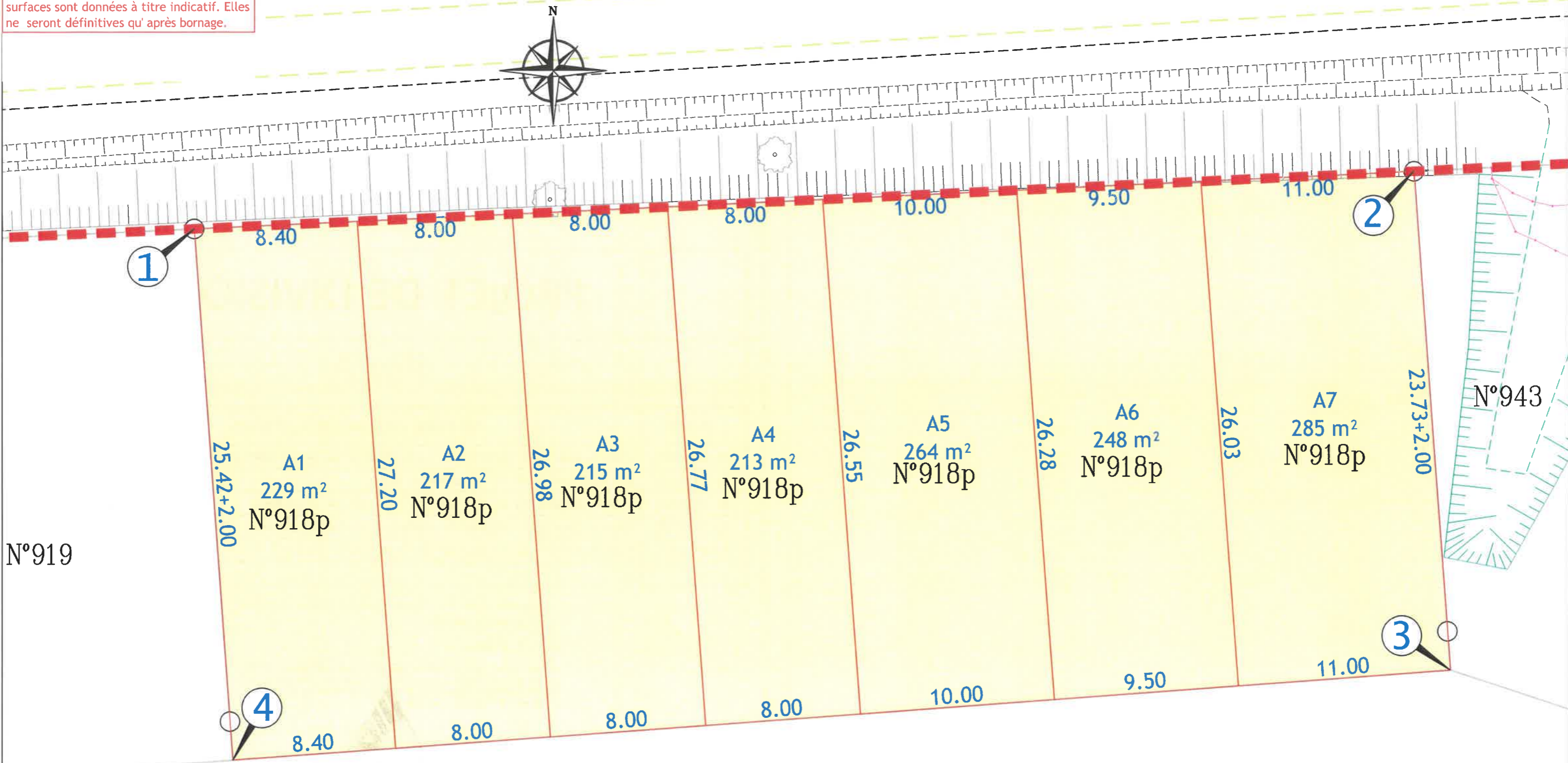


- Aménagement durable ●
- Environnement et paysages ●
- Ingénierie VRD ●
- Droit de l'urbanisme ●
- Géomètres-experts ●

Parc d'Activités de Laroiseau
 8 rue Ella MAILLART
 BP 30185 56005 VANNES CEDEX
 Tel : 02 97 47 23 90
 Fax : 02 97 42 76 03
 E-mail : vannes@geobretagnesud.com
 Web : www.geobretagnesud.com

Echelle : 1/200	
Pièce établie le :	05.02.2021
Référence dossier :	19V147
Réf info :	19V147actif.dwg

NOTA 1: La détermination des limites et les surfaces sont données à titre indicatif. Elles ne seront définitives qu'après bornage.



LEGENDE

- Lot divisé
- Application cadastrale
- 0.00 Cotation
- Borne

La limite entre les points 1 et 2 est conforme au plan de délimitation du domaine public et à l'arrêté d'alignement signé par le conseil départemental du Morbihan en date du 29.07.2020.

La limite entre les points 2-3-4 et 1 est conforme au document d'arpentage n°3103M numéroté le 16.09.2021 et dressé par M. Alain RIOU, géomètre-expert à Vannes.